

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

RK-7000 Adhesive

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Résine acrylique (Résine)

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

Transport:

Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Couleur: presque blanc

Odeur: odeur forte, spécifique

Classification: Flam. Liq. 2; Skin Irrit. 2; Eye Dam. 1; Skin Sens. 1; STOT SE 3; Aquatic Chronic 3;

Symboles de danger:



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: Liquide et vapeurs très inflammables.

Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque de graves lésions des yeux.

Peut irriter les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

RK-7000 Adhesive

Numéro de matière 105651

Page:

2 de 12

Conseils de prudence:

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Traitement spécifique (voir ' Premiers secours ' sur cette étiquette).

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.

En cas d'incendie: utiliser de la poudre d'extinction, de la mousse ou un jet d'eau pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Effet narcotique en cas de doses élevées.

voir section 11: Informations toxicologiques

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 80-62-6	Méthacrylate de méthyle	50 - 75 %	Flam. Liq. 2. Skin Irrit. 2. Skin Sens. 1. STOT SE 3.
CAS 79-41-4	Acide méthacrylique	< 5 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Acute Tox. 4 (dermique). Skin Corr. 1A.
CAS 110-16-7	Acide maléique	< 3 %	Acute Tox. 4 (par voie orale). Skin Irrit. 2. Eye Irrit. 2A. Skin Sens. 1. STOT SE 3.
CAS 8050-09-7	Colophane	< 3 %	Skin Sens. 1.
CAS 128-37-0	2,6-di-tert-Butyl-p-crésol	< 1 %	Aquatic Acute 1. Aquatic Chronic 1.

4. Premiers secours

Informations générales: Changer les vêtements imprégnés. Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion:

Ne pas provoquer de vomissement. Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de grandes quantités d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Appeler un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Troubles respiratoires, nausée, état semi-conscient, maux de tête.

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

-18 - 23 °C (c.c.)

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:

Mousse, Poudre d'extinction, dioxyde de carbone, brouillard d'eau

Agents d'extinction déconseillés pour des raison de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosifs. Risque d'éclatement/d'explosion.

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager. En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Indications complémentaires:

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Assurer une aération suffisante. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Lors de l'action des vapeurs/aérosol, porter un masque respiratoire protecteur. Ne pas inspirer les vapeurs.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Utiliser uniquement des appareils protégés contre les déflagrations. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions de manipulation:

Veiller à une bonne ventilation de la pièce, aspiration/expurgation. Ne pas inspirer les vapeurs.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur.

Porter un équipement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants. Travaux de soudage interdits.

Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.

Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement. (acides, bases, Comburant)
 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
80-62-6	Méthacrylate de méthyle	Canada, Alberta: OEL 15 min	410 mg/m ³ ; 100 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	205 mg/m ³ ; 50 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	100 mg/m ³ ; 50 ppm
		Canada, Québec: VEMP	205 mg/m ³ ; 50 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	410 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	205 mg/m ³ ; 50 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	410 mg/m ³ ; 100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	410 mg/m ³ ; 100 ppm
79-41-4	Acide méthacrylique	Canada, Alberta: OEL 8 hour	70 mg/m ³ ; 20 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	20 ppm
		Canada, Québec: VEMP	70 mg/m ³ ; 20 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	70 mg/m ³ ; 20 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	70 mg/m ³ ; 20 ppm
			(Peut être absorbé par la peau.)
8050-09-7	Colophane	Canada, Québec: VEMP	0.1 mg/m ³
128-37-0	2,6-di-tert-Butyl-p-crésol	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m ³
		Canada, BC: OEL TWA	2 mg/m ³
			fraction inhalable et vapeur
		Canada, Québec: VEMP	10 mg/m ³
		EUA: NIOSH: TWA	10 mg/m ³

Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches. Protection antidéflagrante indispensable.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage	Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.
Protection de la peau	Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges. Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138. Type de gants: Néoprène Période de latence: > 480 min Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Protection respiratoire:	Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire. La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide Couleur: presque blanc
Odeur:	odeur forte, spécifique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Valeur pH:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Point éclair/plage d'inflammabilité:	-18 - 23 °C (c.c.)
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	1 - 1.03 g/mL (-)
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.
Viscosité, cinématique:	à 40 °C: ≥ 40 mm ² /s (-)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Réagit avec les Acides, alcalies (bases), métaux alcalins, agents oxydants et des peroxydes. Polymérisation avec dégagement de chaleur. Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger des radiations solaires directes.
Matières incompatibles:	Acides, alcalies (bases) Métaux alcalins, peroxydes, oxydants forts

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager. En cas d'incendie, risque de dégagement de: monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Décomposition thermique: Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): $2000 < ATE \leq 5000$ mg/kg.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): $2000 < ATE \leq 5000$ mg/kg.

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. ATEmix (calculé): $ATE > 20$ mg/L.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2 = Provoque une irritation cutanée.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Dam. 1 = Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Skin Sens. 1 = Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Autres informations: Indication sur Méthacrylate de méthyle:
DL50 Rat, par voie orale: 7872 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: >5000 mg/kg
DL50 Rat, par inhalation, vapeur: 78000 mg/m³/4h

Indication sur Acide méthacrylique:
DL50 Rat, par voie orale: 1060 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: 500 mg/kg

Indication sur Acide maléique:
DL50 Rat, par voie orale: 708 mg/kg

Indication sur Colophane:
DL50 Rat, par voie orale: 7600 mg/kg

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:
DL50 Rat, par voie orale: 890 mg/kg

Symptômes

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Toxicité aquatique: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Méthacrylate de méthyle:
Toxicité pour le poisson: Tête de boule, eau douce, LC50 aigu: 130 mg/L/96 h

Indication sur Acide méthacrylique:
Toxicité pour les algues: EC50: 45 mg/L/ 96 h
Toxicité pour la daphnia: EC50: > 130 mg/L/ 48 h
Toxicité pour le poisson: CL50 aigu: 85 mg/L/ 96 h
Toxicité pour la daphnia: daphnia magna (puce d'eau géante), eau douce, NOEC chronique: 53 mg/L/ 21 d

Indication sur Acide maléique:
Toxicité pour la daphnia: EC50: 160 mg/L/ 48 h
Toxicité pour le poisson: CL50: 106 mg/L/ 96 h

Indication sur Colophane:
Toxicité pour la daphnia: aigu EC50: 911 mg/L/ 48 h
Toxicité pour le poisson: CL50: >1000 mg/L/ 96 h

Indication sur 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:
Toxicité pour la daphnia: Daphnia pulex, eau douce, EC50 aigu: 1440 µg/L/ 48 h

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Biodégradabilité:
Indication sur Acide méthacrylique: 86 %/28d. Facilement dégradabile.
Indication sur Colophane: 64 %/28d. Facilement dégradabile.

Indications diverses relatives à l'écologie

Indication AOX: Le produit contient de l'halogène à liaisons organiques. Ceci peut donc influencer la valeur AOX.

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.
Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RK-7000 Adhesive

Numéro de matière 105651

Page:

9 de 12

14. Informations relatives au transport

USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1133
Désignation technique spécifique: UN 1133, adhésifs
Hazard class or Division: 3
Groupe d'emballage: II
Labels: 3
Dispositions particulières: 149, B52, IB2, T4, TP1, TP8
Packaging – Exceptions: 150
Packaging – Non-bulk: 173
Packaging – Bulk: 242
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 5 L
Quantity limitations – Cargo only: 60 L
Vessel stowage – Location: B
Vessel stowage – Other:



Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1133
Shipping name: UN 1133, adhésifs
TDG class: 3
Packing group: II
Explosive limit and limited quantity index: 5L
Passenger carrying road or rail index: 5L

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU: UN 1133
Désignation technique spécifique: UN 1133, Adhésives
Class or division, Subsidiary risk: Class 3, Subrisk-
Groupe d'emballage: II
Numéro EmS: F-E, S-D
Dispositions particulières: -
Quantités limitées: 5 L
Excepted quantities: E2
Conditionnement - Instructions: P001
Conditionnement - Réglementations: PP1
IBC - Instructions: IBC02
IBC - Réglementations: -
Instructions réservoirs - IMO: -
Instructions réservoirs - UN: T4
Instructions réservoirs - Réglementations: TP1, TP8
Arrimage et manutention: Category B.
Propriétés et observations: Adhesives are solutions of gums, resins, etc., usually volatile due to the solvents. Miscibility with water depends upon their composition.
Polluant marin: non
Groupe de ségrégation: none



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016
Version: 2
Langue: fr-CA,US
Date d'édition: 11/août/2016

RK-7000 Adhesive

Numéro de matière 105651

Page: 10 de 12

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1133
Désignation technique spécifique:	UN 1133, Adhesives
Class or division, Subsidiary risk:	Class 3
Groupe d'emballage:	II
Étiquette de danger:	Flamm. liquid
Excepted Quantity Code:	E2
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y341 - Max. Net Qty/Pkg. 1 L
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 353 - Max. Net Qty/Pkg. 5 L
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 364 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

RK-7000 Adhesive

Numéro de matière 105651

Page: 11 de 12

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Méthacrylate de méthyle:	TSCA Inventory: listed; EPA flags T TSCA HPVC: not listed TSCA: listed - Flags: T Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed Clean Air Act: Hazardous Air Pollutants: Code XOV SOCMI Chemical: yes Clean Water Act: Hazardous Substances: RQ 1000 lbs. Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 1000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U162 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8015, 8240 / PQL 2, 5 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0426
Acide méthacrylique:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed TSCA: listed Clean Air Act: SOCMI Chemical: yes NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0386*
Acide maléique:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Water Act: Hazardous Substances: RQ 5000 lbs. Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs.
Colophane:	TSCA Inventory: listed; UVCB TSCA HPVC: not listed
2,6-di-tert-Butyl-p-crésol:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0246



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 5/août/2016

Version: 2

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 11/août/2016

RK-7000 Adhesive

Numéro de matière 105651

Page: 12 de 12

Directives nationales - U.S. State Regulations

Méthacrylate de méthyle:	Delaware Air Quality Management List: DRQ: 1000 - RQ State: Federal Regulations Apply Idaho Air Pollutant List: Title 585; AAC: 20,5 - EL: 27,3 - OEL: 410 - Title 586: - Massachusetts Haz. Substance Codes: 2,4,5,6 F8 F9 Main: HAP - 2000 Minnesota Haz. Substance: Codes: AO - Ratings: 3.79 - Status: Air Pollutant. Title III. TRI. New Jersey RTK Hazardous Substance: DOT: 1247 - Sub No.: 1277 New York List of Hazardous Substances: RQ-Air: 1000 - RQ-Land: 1 No Note Associated with this chemical Pennsylvania Haz. Substance Code: E Washington Air Contaminant: TWA: 100 ppm = 410 mg
Acide méthacrylique:	Idaho Air Pollutant List: Title 585 -- AAC: 3.5 -- EL: 4.67 -- WEL: 70 - Title 586 - Massachusetts Haz. Substance codes: 4,5,6 Minnesota Haz. Substance: Codes: A -- Ratings: - Pennsylvania Haz. Substance code: - Washington Air Contaminant: TWA: 20 ppm - 70 mg Skin: Protective measures should be taken to prevent or reduce skin absorption.
Acide maléique:	Delaware Air Quality Management List: DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply Massachusetts Haz. Substance codes: F8 New York List of Hazardous Substances: RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 100 - Note: No Note Associated with this chemical. Pennsylvania Haz. Substance code: E

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 50 - 75 % Méthacrylate de méthyle, < 5 % Acide méthacrylique, < 3 % Acide maléique, < 3 % Colophane, < 1 % 2,6-di-tert-Butyl-p-crésol. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: Mise à jour d'ordre général

Créée:

21/janv./2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.